

Actualités

Cette semaine, vous apprendrez à distinguer l'AOP de l'IGP, de quelle façon contester une amende reçue à la suite d'une infraction tarifaire et comment calculer le coût d'une heure de garde en crèche.

92 000 produits testés, 12 campagnes d'information, 4 alertes de sécurité auprès des pouvoirs publics et agences gouvernementales, 70 émissions ConsoMag... Retour sur les chiffres clés et les temps forts de l'année 2022 de l'INC.



L'INC poursuit ses missions d'information en 2022

Informers les particuliers pour les rendre acteurs de leur consommation, mener des campagnes d'information d'intérêt général, tester et comparer les produits et les services du quotidien, réaliser des études juridiques et économiques...

[Lire l'article](#)



Combien coûte l'accueil du jeune enfant en crèche ?

Accueil de jeunes enfants en crèche : comment faire une simulation de vos dépenses ? Réponse avec l'Unaf.

[Voir la vidéo](#)



Comment différencier l'AOP de l'IGP ?

Ces deux signes officiels se ressemblent beaucoup et pourtant ils ne répondent pas au même cahier des charges. Leur point commun est de garantir l'origine du produit.

[Voir la vidéo](#)



Carburants et prix à la pompe, trop de marges de distribution et de raffinage

L'association de consommateurs CLCV demande aux grandes surfaces de pratiquer une opération à prix coûtant du prix du carburant à la pompe.

[Lire le communiqué de presse](#)



Former les influenceurs à communiquer sur les produits financiers

L'AMF et l'ARPP lancent le "certificat de l'influence responsable dans la finance".

[Lire l'article](#)



Contester une amende suite à une infraction tarifaire dans le train, c'est possible !

La procédure est différente selon que vous réglez immédiatement ou en différé.

[Voir la vidéo](#)



Comment lutter contre l'exclusion numérique ?

Démarches administratives, achat de billet de train, règlement de factures, difficile de se passer d'internet au quotidien ! La dématérialisation à outrance risque de laisser des millions de personnes sur le bord de la route.

[Voir la vidéo](#)



"Mieuh" consommer, c'est possible !

Faire connaître les acteurs responsables du territoire normand et accompagner le changement de pratique des consommateurs vers une consommation responsable, c'est la mission du réseau "Mieuh".


[Voir la vidéo](#)

Suivez nous sur  [@Conso_INC](#)



[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).

Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. [Se désinscrire](#)

